

# LA PRISE EN CHARGE DU DEUIL

## LA PRISE EN CHARGE

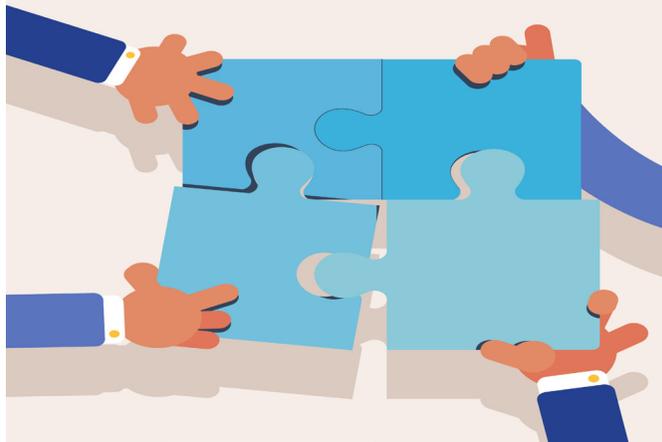
Le C.S.P.P propose  
une prise en charge du deuil « récent »  
(inférieur à 6 mois)  
auprès de la population.

## LES OBJECTIFS

- Accompagnement de la période de dépression liée au deuil récent
- Mettre à contribution la dynamique de groupe vers la découverte des ressources intérieures de chacun
- Favoriser l'expression des ressentis liés à cette perte et aux situations nouvelles imposées

## LES MODALITÉS

- Mise en place d'une permanence d'écoute spécifique, réalisée par une infirmière formée
- Un Mardi sur deux : 10h - 12h
- Lieu d'écoute, de réassurance et de proposition de prise en charge en groupe



## LA PRISE EN CHARGE EN GROUPE

- En coanimation : psychologue / infirmière
- Le groupe sera semi ouvert, constitué de 3 à 7 personnes maximum
- Fréquence : une séance toutes les trois semaines environ
- Durée : 1H30 (en fin de journée 17H environ)
- Prise en charge en groupe de 6 mois maximum

Renseignements  
et  
prise de rendez-vous  
Tél : 03-27-24-34-60

# Infos utiles

## POUR NOUS CONTACTER

Quand vous pensez qu'un patient  
entre dans les critères de prise en charge,  
vous pouvez l'adresser au :

**Centre de Soins Psychique de Proximité**  
30 rue Jean Jaurès  
59220 DENAIN  
Tél: 03-27-24-34-60



**Centre de Soins  
Psychique  
de Proximité**



Centre Hospitalier de DENAIN  
25 bis rue Jean Jaurès 59220 DENAIN  
[www.ch-denain.fr](http://www.ch-denain.fr)



## LA PRISE EN CHARGE DU DEUIL

Centre de Soins Psychique  
de Proximité  
**CH DENAIN**

**Accompagnement  
dans le travail  
du deuil récent**

**30 rue Jean Jaurès 59220 DENAIN**

